

# MINISTERE DES TRANSPORTS

## Etablissement National de la Navigation Aérienne

### Direction de la Logistique

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger  
N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332  
Site web : [www.enna.dz](http://www.enna.dz)

## Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/DL/2022** Portant :

« **Protection et sécurisation de la station radar Djebel El Ouahch Constantine** »

- ✓ Que le marché a été attribué provisoirement à la société : SARL PROSEG
- ✓ Pour un Montant de : 3.698.520,00 DA/ TTC

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre Technique / 90 Points	Offre moins disant
SARL PROSEG NIF 00121609917105500000	75	

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapprocher des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.